

Urbanisme, Développement durable et Mémoire locale Association loi 1901 créée le 22 janvier 1982 Déclarée en Préfecture du Rhône n° W691057144 (16319)

Pour l'Anneau des sciences et des déplacements facilités en centre-ville

Le Comité d'Intérêt Local de Vaise, CIL de Vaise, association loi 1901 créée en 1982, membre de l'UCIL, est particulièrement concerné par la réalisation de l'Anneau des Sciences et tient à faire part des réflexions recueillies auprès de ses membres quant au bouclage du périphérique lyonnais.

Pour soulager la circulation dans l'agglomération, il paraît nécessaire de déclasser l'A6-A7, de réaliser l'Anneau des Sciences ainsi qu'un contournement de Lyon capable d'absorber la circulation nord-sud, ainsi que la circulation engendrée par l'A89, et ceci dans le même temps. Le but est d'éliminer la circulation de transit, dont la destination n'est pas le centre de Lyon, circulation qui va par ailleurs augmenter dans les prochaines années au vu des prévisions du SCOTT relatives à l'accroissement de la population.

L'Anneau des Sciences contribuera, comme le tronçon nord du périphérique, au désengorgement de Vaise (bien plus sûrement que le futur pont Schuman). L'accessibilité au quartier et la sortie de Vaise en seront facilitées, ce qui permettra de désenclaver le secteur et participera également à la diminution de la pollution atmosphérique (moins de véhicules, moins d'embouteillages, en attendant un réel développement de l'usage de véhicules propres) et sonore, toutes choses qui permettront une amélioration de la qualité de vie à Vaise, une des préoccupations constantes du CIL de Vaise.

Nous relevons avec beaucoup d'intérêt la volonté de réaliser une infrastructure intégrée à son environnement, « enterré(e) sur 80 % de son parcours pour éviter les effets de coupure et préserver les corridors écologiques ; ponctué(e) par des portes, émergences intégrées dans le tissu urbain et paysager, offrant de nombreuses possibilités d'échanges » (Débat public anneau des sciences La synthèse du dossier, page 10). Nous remarquons à cet égard que trop peu de structures routières sont enterrées.

Nous relevons également avec intérêt l'utilisation de cette voirie par les transports en commun et espérons que cette possibilité sera étendue à l'ensemble du périphérique. Les lignes utilisatrices devraient ainsi être plus rapides et plus fiables dans leurs horaires, et bénéficier par conséquent d'une plus grande attractivité.

Contribution Anneau des Sciences 18/3/2013

Il serait d'ailleurs nécessaire d'améliorer ces points sur l'ensemble des lignes de transport en commun.

A cet égard, le projet nous indique que la réalisation de l'Anneau des Sciences va « permettre de reconquérir et libérer des espaces dans les centres de nos villes pour créer des voies de bus, aménager des promenades, des parcs, revivifier les commerces, réaliser des logements » (Débat public anneau des sciences La synthèse du dossier, page 2).

Nous tenons cependant à souligner, à l'instar de l'association de commerçants Centre 9 c'est neuf, dans sa contribution à l'Anneau des Sciences, qu'il faut « aborder avec pragmatisme les modes de déplacement ».

La fermeture du tunnel de la Croix-Rousse nous permet de constater les conséquences de la baisse de la circulation automobile dans Vaise et celles-ci ne sont pas toutes positives. En effet, certains commerces vaisois ont vu leur clientèle diminuer, parfois de façon significative. Il existe ainsi un risque non pas de « vivifier les commerces » mais de les fragiliser et de remettre en question la vie du quartier.

Les quartiers devront continuer à être accessibles en voiture. Ceci est particulièrement nécessaire pour Vaise où les commerçants souhaitent attirer « des clientèles de l'Ouest ». Or, « ... l'Ouest est trop vaste, trop vallonné et ses communes trop éparpillées pour réduire les déplacements autour d'uniques axes de transports en commun. » (contribution Centre 9 c'est neuf).

Ceci n'enlève rien bien entendu à l'intérêt de la desserte en transports en commun, simplement nos voies publiques doivent accueillir une mixité de modes de déplacement afin de faciliter la circulation des habitants, des artisans ...

D'autre part, éliminer toute possibilité d'utilisation de la voiture dans un quartier aurait un impact au niveau de l'occupation des logements qui doit être pris en compte.

Nous espérons, par ailleurs, que « récupérer et libérer des espaces dans les centres de nos villes pour réaliser des logements » ne sera pas le prétexte à détruire le patrimoine immobilier ancien, notamment à Vaise puisqu'il est envisagé de « développer de grandes opérations d'urbanisme et de sites de projet à l'ouest de l'axe Saône-Rhône ».

Nous relevons avec intérêt la construction de nouveaux parcs relais, nécessaires non seulement pour limiter le nombre de véhicules entrant dans l'agglomération, mais également pour pallier l'insuffisance des parcs relais actuels.

En ce qui concerne la question du péage, la situation idéale serait la gratuité qui participerait à l'attractivité de l'Anneau des Sciences. Si la mise en place d'un péage était malgré tout nécessaire, il serait souhaitable que celui-ci soit le plus modéré possible.

Contribution Anneau des Sciences 18/3/2013

Enfin, nous notons que l'Anneau des Sciences permettra une meilleure desserte des hôpitaux et que, d'autre part, il devrait également participer au développement économique de LYON. Ce dernier point nous amène à penser que cela se traduira par une augmentation du nombre de déplacements et nous interroger sur les conséquences de l'accroissement de la population.

En conclusion, nous espérons une réalisation rapide d'une infrastructure suffisamment attractive pour détourner les automobilistes du centre ville où les déplacements de tout type seront facilités.

Evelyne COLOMBET Présidente

Contribution Anneau des Sciences 18/3/2013